



CH-3003 Berne, OFSP

Aux participants à la procédure
de consultation selon liste en annexe

Référence du document:
Votre référence:
Notre référence: Gm
Liebefeld, le 16 juillet 2010

Consultation

Modification de l'ordonnance sur la protection des travailleurs contre les risque liés aux microorganismes (OPTM; RS 832.321)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en annexe, pour prise de position, le projet de modification de l'ordonnance sur la protection des travailleurs contre les risque liés aux microorganismes (OPTM), ainsi que le rapport correspondant. Par la même occasion vous allez recevoir de l'office de l'environnement (OFEV) le projet pour une révision totale de l'ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (OUC; SR 814.912), ainsi que le rapport correspondant pour prise de position. L'OPTM ainsi que l'OUC contiennent des dispositions analogues concernant l'utilisation en milieu confiné. C'est pourquoi les deux projets partent en même temps en procédure de consultation.

Nous vous signalons que les documents susmentionnés sont disponibles sur la page internet de la Chancellerie fédérale à l'adresse <http://www.admin.ch/aktuell/vernehmlassung/index.html?lang=fr>.

Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer vos remarques **jusqu'à vendredi, le 15 octobre 2010 au plus tard**.

Pour des questions veuillez bien vous adresser à madame Marianne Gubser, juriste à la section assurance et prévention des accidents et assurance militaire, téléphone 031 322 36 46, marianne.gubser@bag.admin.ch.

Veuillez agréer, nos salutations distinguées.

le directeur

Pascal Stupler

Annexes

Bundesamt für Gesundheit
Marianne Gubser
Hessstrasse 27E, CH-3097 Liebefeld
Postadresse: CH-3003 Bern
Tel. +41 31 322 36 46, Fax +41 31 323 00 60
marianne.gubser@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch